



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

qualité

Question écrite n° 123979

Texte de la question

Mme Marylise Lebranchu attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur les conséquences de la mise en concurrence par l'État des analyses officielles du contrôle sanitaire de l'eau. Cette mise en concurrence a abouti à l'enrichissement de quelques sociétés privées sans aucune répercussion sur le prix du m³ d'eau réglé par l'utilisateur. Des dépenses supplémentaires ont été engagées par les collectivités et cela a conduit à la disparition de laboratoires publics de proximité très utiles en cas de pollution. Elle lui demande de prendre des mesures pour permettre aux laboratoires publics d'exercer leurs missions sans accroître la rémunération du capital privé.

Données clés

Auteur : [Mme Marylise Lebranchu](#)

Circonscription : Finistère (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 123979

Rubrique : Eau

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 décembre 2011, page 12960

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)